

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 16 JUIN 2014 – 14 h 30

<u>Présents :</u>	<i>Collège des Résidents :</i>	Mme PERRUSSEL Denise, Présidente M. GLAZIOU Patrick M. MALIDOR Ernest (Invité)
	<i>Collège des Familles :</i>	M. SAFFRAY Jean-Yves M. BERTHIAU Joseph
	<i>Avec voix consultative :</i>	M. BARBÉ Michel, Directeur Mme VOBMANN Marie-Thérèse, Cadre de Santé Mme CHEDAILLE Chantal, Cadre Supérieur de Santé Mme LANDEL Marie, EMJI 35 M. NENOT Guillaume, Animateur emploi d'avenir M. LEBRUN Steve, Stagiaire qualité Melle CHARPENTIER Maeva, Stagiaire animation
<u>Excusés :</u>	<i>Collège des Résidents :</i>	Mme BRIAND Gisèle M. BLANCHAIS Joseph M. QUELAIN René
	<i>Collège des Familles :</i>	Mme EDELIN Chantal
	<i>Collège du Personnel :</i>	Mme NAUDOT Stéphanie, Aide Soignante Mme JEGOU Claude, Aide Médico Psychologique Mme LAGOUE Aline, Aide Soignante Mme CORAIRY Séverine, Aide Soignante Mme GAUDRE Emilie, Aide Soignante

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du lundi 7 avril 2014,
- Questions et remarques des résidents,
- Bilan réunions des familles des 10 et 12 juin 2014,
- Bilan fête des familles du 15 juin 2014,
- Information de l'arrivée de Mme le Docteur Céline HERVÉ, médecin coordonnateur, et rappel des missions du médecin coordonnateur,
- Point sur l'évaluation externe suite remise du rapport le 7 avril 2014, en séance,
- Présentation du plan bleu 2014,
- Présentation du projet Oiseaux retenu,
- Présentation de l'avancée de la télémédecine,
- Point sur les travaux réalisés et les travaux en cours notamment de sécurité incendie,
- Fête champêtre du dimanche 14 septembre 2014,
- Questions diverses.

La Présidente ouvre la réunion à 14 h 30 et donne la parole au Directeur pour la présentation des dossiers prévus à l'ordre du jour. Un tour de table est effectué afin de présenter notamment deux stagiaires.

Monsieur BARBÉ précise que le poste de représentant du collège du Conseil d'Administration sera pourvu lors du prochain CA qui a lieu le 30 juin et que pour le remplacement de M. PELERIN, M. LANDAIS dont l'épouse est accueillie en accueil de jour serait intéressé pour intégrer le CVS. A l'unanimité, les membres présents acceptent la candidature de M. LANDAIS, dans l'attente, des nouvelles élections.

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU LUNDI 7 AVRIL 2014

Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal de la précédente réunion. Le document a été mis en ligne sur le site internet des Jardins du Castel.

2/ QUESTIONS DES RESIDENTS RELATIVES A LA VIE QUOTIDIENNE

Monsieur MALIDOR fait part de quelques remarques :

- le chauffage a été coupé trop tôt en mai, pendant une période de temps peu clément, de ce fait, il a dû être remis en fonctionnement par le service maintenance,
- en cette période estivale, les veilleuses qui se trouvent dans les couloirs et dans chaque chambre devraient être mises en service plus tard le soir et éteintes plus tôt le matin,
- la blanchisserie traite plus de 8 tonnes de linge par mois, de ce fait, le personnel travaille sous tension, il serait judicieux de créer un poste,
- les travaux de la salle à manger du Verger ne sont toujours pas réalisés,
- la programmation de deux réunions ce jour, à la même heure (CVS et commission menus), ce qui n'est pas judicieux.


Monsieur BARBÉ précise qu'effectivement les Conseils de la Vie Sociale sont programmés à l'année et qu'il a été très difficile de déplacer la commission menus, sachant que la diététicienne n'est présente qu'une journée par mois. Toutefois, le directeur précise que d'autres résidents siègent en commission menus et s'engage à ce que cette double programmation ne soit pas renouvelée.

En ce qui concerne, la mise en service des veilleuses plus tard, effectivement il s'agit d'une bonne mesure qui sera transmise dès ce jour au service maintenance.

Pour la blanchisserie, l'augmentation de poste entraînerait obligatoirement une augmentation du prix de journée et de ce fait, l'organisation du travail est plus étudiée que la création de poste.

Par ailleurs, l'aménagement de la salle à manger Verger, devrait être réalisé au plus tard en fin d'année, un devis est attendu de l'entreprise Castel Menuiserie.

Monsieur NENOT transmet les remarques formulées par les résidents lors d'une pré-réunion organisée la semaine dernière en présence de l'animatrice et d'une quinzaine de résidents :

- pas de remarque sur la cuisine, sauf pour le petit-déjeuner aux Oiseaux,
- pas de remarque sur le ménage,
- pas de remarque sur la blanchisserie,
- revoir le fonctionnement du bar boutique,
- les résidents trouvent le personnel très bien, très respectueux,
- certains résidents des Oiseaux aimeraient que les jardinières pour les balcons soient financées par l'EHPAD,
- une sortie aux Ecoles Militaires de St Cyr Coetquidan pour le triump, 
- une sortie sur Paris.

Monsieur BARBÉ précise qu'il n'est pas favorable à l'achat des jardinières par l'établissement sachant que cette démarche de décorer les balcons est propre à chaque résident. Les représentants des familles confirment ce choix. Les résidents présents et les familles souhaitent avoir la liberté de mettre ou pas des jardinières selon leur goût.

Madame PERRUSSEL transmet un certain nombre de remarques, qui nécessitent une amélioration, dans le secteur des Oiseaux :

- le service du petit déjeuner devient problématique à cause de certains agents qui sont inorganisés,
- du fait du self service, quelques résidents remplissent leurs poches de fruits, beurre, confiture, et après il n'y a plus rien pour les autres,
- le service du sucre est mal organisé par les agents qui le donnent entre le pouce et l'index,
- la clim devrait être mise bien avant l'arrivée des résidents car il fait chaud en salle à manger,
- l'eau sur les tables est mise à 10 h – 10 h 30 ce qui est trop tôt car elle chauffe,
- l'eau dans les chambres est chaude, de plus les bouteilles sont difficiles à ouvrir,
- les couverts sont « jetés » sur les tables et la table n'est pas mise correctement,
- il manque toujours une assiette à dessert pour le fromage et le fruit,
- les verres ne sont pas nets après le lavage,
- les couverts sont ternes et parfois mal lavés,
- les tasses à café sont marquées par le café,
- le ménage des salles de bains n'est pas fait correctement (tablette en verre au dessus du lavabo pas toujours nettoyée, de même que les vitres des armoires).

Madame CHEDAILLE se dit désespérée car les nouveaux agents en contrats d'avenir ont été doublés puis formés aux techniques de ménage, mais malgré tout cela, il y a pour certains un manque de motivation. Monsieur NENOT ajoute que certains collègues jeunes ne trouvent pas les tâches valorisantes et qu'ils n'ont pas l'impression d'évoluer. Monsieur BARBÉ souligne que pour les emplois d'avenir, il est justement prévu un programme de formation et d'évolution mais qu'avant de démarrer une formation qualifiante, les jeunes en emploi d'avenir doivent être motivés pour un métier, ce qui n'est pas toujours le cas. Monsieur SAFFRAY confirme que ces jeunes sont pourtant accompagnés par la Mission Locale.

Monsieur BARBÉ précise que depuis la nouvelle organisation mise en place en février, le ménage est moins bien fait et que les problèmes soulevés en SAM persistent. De ce fait, si nous ne trouvons pas de solution, l'organisation d'avant février 2014 sera remise en place avec moins d'agents mais uniquement avec des professionnels qualifiés AS – AMP et ASH.

En effet, le recrutement de deux emplois d'avenir avait permis d'avoir un poste supplémentaire par jour, mais la motivation de ces emplois d'avenir n'est pas toujours au rendez-vous.

Madame PERRUSSEL souligne qu'elle n'ose pas dire notamment aux jeunes professionnels ce qui ne va pas. Monsieur BARBÉ confirme que les résidents peuvent faire part de leurs remarques tout en respectant les professionnels.

Monsieur BERTHIAU aimerait que l'étiquette nominative collée sur le journal Ouest France ne le soit pas sur la date car c'est un repère pour le résident. De ce fait, Madame PERRUSSEL qui assure cette tâche notamment le samedi va être plus vigilante, de même que le personnel administratif.

Madame PERRUSSEL souligne que les deux douches réalisées au niveau des Oiseaux sont très pratiques et très fonctionnelles.

Monsieur BARBÉ insiste sur le fait que les résidents et les familles doivent préciser la boîte postale (BP 16) sur le courrier adressé à l'EHPAD ou aux résidents afin de ne pas retarder la distribution du courrier.

3/ BILAN REUNION DES FAMILLES DES 10 ET 12 JUIN 2014

Madame VOBMANN fait état de la réunion des familles du pôle Alzheimer qui s'est déroulée le mardi 10 juin. Cette réunion à laquelle ont participé une vingtaine de personnes a été organisée en deux temps, un temps de présentation du fonctionnement du pôle Alzheimer et un second temps convivial autour d'un cocktail dinatoire.

Le diaporama de présentation du pôle Alzheimer va être prochainement consultable sur le site internet de l'établissement.

Ce document reprend notamment :

- la présentation du pôle Alzheimer avec ses différentes composantes (accueil de jour, PASA, hébergement aux Alizés et aux Florales ; formation des soignants et formation des aidants familiaux en lien avec le CLIC Alli'âges),
- les ateliers thérapeutiques,
- les différentes activités,
- les projets,
- les rencontres intergénérationnelles,
- les nouveautés culinaires,
- l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur.

Madame CHEDAILLE souligne que seulement 6 familles ont participé à la réunion du pôle Maison de Retraite, toutefois, il semblerait que toutes les invitations ne soient pas parvenues notamment celles adressées par mail le 16 mai 2014.

Cette réunion a permis d'aborder les points suivants :

- Le chien d'accompagnement social avec Melle CHEVAL,
- Le projet de vie individuel avec Mme DELAVIGNE,
- La nutrition et l'absence de régime avec Mme CHEDAILLE,
- Les textures modifiées avec M. CHEVALIER,
- Le bilan de l'évaluation externe avec M. BRIGNON,
- Le projet de sécurisation du circuit du médicament avec M. BARBÉ,
- La télémédecine et le Centre bucco dentaire avec M. BARBÉ,
- Le projet architectural Oiseaux avec M. BARBÉ

4/ BILAN FETE DES FAMILLES DU DIMANCHE 15 JUIN 2014

Pour le pôle Maison de Retraite, une journée conviviale des familles était organisée le dimanche 15 juin. Cette journée a permis à 28 personnes de se retrouver autour d'un repas et de partager de bons moments en musique et en dansant pour certains.

Monsieur GLAZIOU confirme que cette journée était très intéressante et que l'animation était très bien. Monsieur NENOT ajoute que la journée s'est déroulée dans un excellent cadre, avec le soleil et à la bonne « franquette ».

5/ ARRIVEE DR CELINE HERVE MEDECIN COORDONNATEUR

Monsieur le Directeur fait part de l'arrivée le 1^{er} juillet 2014 de Madame le Docteur Céline HERVÉ, en qualité de médecin coordonnateur, en remplacement du Docteur LE LAY qui était là temporairement dans l'attente de l'arrivée d'un médecin coordonnateur titulaire d'une capacité en gériatrie.

Madame le Docteur HERVÉ travaillera à 50 % et sera présente essentiellement les jeudis et vendredis.

Les quatorze missions du médecin coordonnateur sont clairement définies dans le décret 2011-1047 du 2 septembre 2011. Sa priorité sera toutefois de préparer le renouvellement de la convention tripartite avec notamment les évaluations GIR et PATHOS.

6/ EVALUATION EXTERNE

Le rapport d'évaluation externe a été remis aux membres du CVS lors de la séance du mois d'avril 2014. Toutefois, par manque de temps pour la lecture du document, il était prévu que les remarques puissent être évoquées lors du prochain CVS.

Monsieur MALIDOR trouve le rapport bien détaillé et souligne que les résultats sont très positifs. Il regrette que les moyens ne suivent pas toujours pour mettre en œuvre, l'ensemble des actions préconisées.

Monsieur MALIDOR ajoute qu'il a le souci de contribuer au bon fonctionnement de l'établissement dans l'intérêt des résidents qui y sont accueillis.

Aucune autre remarque n'est formulée sur le rapport d'évaluation externe qui avait aussi déjà été commenté lors de la précédente réunion.

Monsieur BARBÉ rappelle que le rapport d'évaluation externe a été envoyé à l'ARS siège et DT ainsi qu'au Conseil Général, le 28 avril 2014.

7/ PRESENTATION DU PLAN BLEU 2014

Comme chaque année, le plan bleu est actualisé au mois de juin. La version 2014 vient d'être finalisée par le responsable qualité. Les consignes sont rappelées aux résidents chaque année et affichées dans les différents secteurs.

Monsieur le Directeur rappelle notamment l'importance de pouvoir se rendre dans les pièces rafraichies en cas de chaleur importante.

8/ PRESENTATION DU PROJET OISEAUX

A l'aide de la maquette, Monsieur BARBÉ présente le projet Oiseaux qui a été choisi dans le cadre du jury de concours. Le maître d'œuvre retenu est Monsieur BONNOT de St Briec. Ce dernier affine son projet dans le cadre de l'Avant Projet Sommaire et il doit notamment retravailler l'accueil principal de l'établissement en lien avec le bâtiment Oiseaux existant et la future construction.

Sinon au rez de chaussée du nouveau bâtiment, l'on retrouvera le parking et aux deux niveaux supérieurs, un hébergement de 22 places dans chaque unité qui sont aussi en lien avec les deux unités du Verger.

Monsieur BERTHIAU s'interroge sur les lumières des fenêtres notamment celles qui donnent sur la façade qui se trouve vers le pôle Alzheimer. Des précisions seront demandées à l'architecte.

Monsieur BARBÉ précise que si tout se passe bien, le permis de construire sera déposé en fin d'année 2014 et que les travaux pourraient démarrer en septembre 2015 pour se terminer en 2017.

9/ POINT SUR LE PROJET TELEMEDECINE

Monsieur BARBÉ souligne que le projet télé-médecine pour des téléconsultations de psychiatrie, qui a été retenu par l'ARS se met en place avec le CH Guillaume Rénier de Rennes.

Les premières télé-consultations et télé-expertises ont eu lieu avec le Docteur MAZE-LAUNAY :

- le 18 avril 2014 de 9 h 30 à 10 h 30
 - prise de contact avec équipe de l'EHPAD (direction et équipe soignante)
 - téléconsultation d'une résidente âgée de 88 ans,
- le 23 mai 2014 de 9 h 30 à 10 h 30
 - téléconsultation d'un résident de 83 ans,
 - téléconsultation d'une résidente de 90 ans
- le 13 juin 2014 de 9 h 30 à 10 h 30
 - téléexpertise concernant 2 résidentes,
 - téléconsultation d'une résidente de 71 ans.

Du point de vue des résidents, les impressions de départ sont bonnes, il n'y a pas d'appréhension vis-à-vis de la technique, toutefois, certains résidents peuvent avoir plus de difficulté à entendre ou à comprendre à travers l'ordinateur, ce qui demande quelques ajustements techniques.

Du point de vue de l'équipe de l'EHPAD, les premiers entretiens sont assez longs et pris sur le temps de référence IDE, toutefois, il n'y a aucune résistance de la part de l'équipe qui trouve l'outil intéressant et notamment la possibilité de réaliser en direct des télé-expertises. Toutefois quelques améliorations doivent être apportées notamment pour la qualité sonore, l'accompagnement des résidents.

Du point de vue du CHGR, la psychiatre souligne qu'il n'y a pas de réticence des résidents âgés qui s'adaptent plutôt aisément à la situation de télé-consultation. Certains faisant preuve d'une capacité d'adaptation et d'interactivité certaine (une résidente faisant spontanément un signe de la main pour dire au revoir). Le niveau d'attention et de concentration des résidents est sensiblement équivalent à celui de la consultation habituelle. L'intérêt de l'échange en direct avec l'équipe soignante est également soulevé car l'échange est plus ciblé et plus interactif que la lecture de transmissions écrites. Le confort pour le résident qui n'a plus à se déplacer à Rennes ni à attendre et sur le plan économique, la diminution des coûts de transport. Quelques points restent toutefois à améliorer, comme le dispositif matériel qui actuellement est provisoire, la perte d'informations cliniques, la nécessité d'adapter les conditions de fonctionnement pour diminuer les temps entre deux consultations, la mobilisation de temps de l'équipe soignante de l'EHPAD qui nécessite de plages de consultation convenant aux deux parties.

Les télé-consultations et télé-expertises vont se poursuivre au rythme d'au moins une fois par mois.

10/ POINTS SUR LES TRAVAUX EN COURS

Monsieur BARBÉ souligne que les principaux travaux en cours sont :

- Aménagement de deux douches pour les résidents Oiseaux, les travaux sont terminés depuis le 10 juin 2014,
- Amélioration du SSI des bâtiments Verger et Oiseaux, avec notamment le remplacement d'une centrale incendie et de détecteurs incendie qui ne sont plus aux normes, les travaux ont commencé début juin et doivent se terminer en septembre 2014.

En ce qui concerne le dernier point, Monsieur BARBÉ précise que ces travaux risquent d'occasionner un peu de bruit de perceuse à certains moments. Madame PERRUSSEL rappelle l'importance de l'information des résidents lors de la réalisation de travaux et souligne que les résidents n'ont pas été informés de la mise en place de ferme-portes automatiques dans certains locaux des Oiseaux, ce qui peut surprendre. Un rappel sera fait à l'équipe maintenance.

11/ PROGRAMME DES ANIMATIONS PROCHAINES

Monsieur NENOT présente les prochaines grandes animations :

- Vendredi 20 juin à 19 h 30 : fête de la musique avec venue d'un groupe à l'EHPAD de percussions et de danses africaines,
- Séjour vacances pour 10 résidents au Pouliguen du 23 au 26 juin,
- Sorties d'été,
- Fête champêtre le dimanche 14 septembre 2014,
- Deuxième opération « Courir pour Alzheimer » le dimanche 5 octobre 2014.

12/ QUESTIONS INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur MALIDOR remercie tout l'établissement, pour la parfaite collaboration, par rapport à l'organisation de son anniversaire la semaine précédente.

Madame LANDEL souligne que l'EHPAD « Les Jardins du Castel » est un établissement qui bouge beaucoup où les résidents se sentent bien et sont acteurs de leur projet.

Monsieur MALIDOR conclut en rappelant qu'il est accueilli dans une bonne Maison de Retraite, où le personnel est bien formé et que très souvent il n'y a qu'à demander pour avoir. Il regrette toutefois de ne pas savoir où va l'argent récupéré lors de la journée de solidarité.

13/ DATE A RETENIR

Prochain Conseil de la Vie Sociale

Lundi 13 octobre 2014 à 14 h 30.

La séance est levée à 16 h 20.

La Présidente,



Denise PERRUSSEL

